

Office Burundais des Recettes

"Je suis fier de contribuer à la construction du Burundi"

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° DNCMP/108./F/2025-2026 POUR LA FOURNITURE DU PETIT MATERIEL INFORMATIQUE

Date de Publication : 14/08/2025

Date d'ouverture des offres : 02/09/2025

Août 2025

PREMIERE PARTIE : PROCEDURES D'APPEL D'OFFRES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°DNCMP/108/F/2025-2026 POUR LA FOURNITURE DU PETIT MATERIEL INFORMATIQUE

Date de Publication : 14/08/ 2025

Date d'ouverture des offres : 09/09/ 2025

1. Objet du marché

L'Office Burundais des Recettes (OBR) lance un Appel d'Offres pour « **la fourniture du petit matériel informatique** », dont les spécifications techniques détaillées et les quantités se trouvent dans la deuxième partie du présent Dossier d'Appel d'Offres.

2. Financement du marché

Le Marché est financé sur le Budget Général de l'Etat, exercice 2025-2026.

3. Spécifications du marché

La passation du présent marché sera conduite par Avis d'Appel d'Offres Ouvert National tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

Les fournitures prévues dans le cadre du présent marché sont constituées d'un seul lot pour la fourniture du petit matériel informatique.

Les fournitures seront livrées dans un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de notification définitive du marché, mais le titulaire du marché peut proposer un délai plus court. Les livraisons partielles et les paiements y relatifs sont acceptés si l'une des parties au contrat le demande par écrit.

4. Conditions de participation

La participation au marché est ouverte à égalité de conditions, à toute personne morale ou physique remplissant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution de ce marché, conformément à l'article 151 du Code des Marchés Publics.

Ne peut participer à cet appel d'offres, tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérées à l'article 161 du Code des Marchés Publics du Burundi.

5. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté sur le site de l'Office Burundais des Recettes (www.obr.bi), ou être consulté tous les jours ouvrables de 7 h 30' à 12 h 00' et de 14 h 00' à 17 h 30', heure locale à l'adresse ci-après :

**Secrétariat du Commissariat des Services Généraux de l'OBR,
Immeuble VIRAGO COMPLEX, Quartier Industriel,
Avenue de la Tanzanie, N°936a/A,
B.P 3465 Bujumbura
Tél : 22 28 21 46 ou 22 28 22 16**

Il pourra également être obtenu physiquement au Service des Approvisionnements de l'OBR sur présentation d'un bordereau de versement de cinquante mille Francs Burundais (50.000 BIF) non remboursables, versés sur le compte n° **CC10003** ouvert à la Banque de la République du Burundi.

6. Présentation de l'offre

Les soumissionnaires devront présenter les offres en 5 exemplaires dont un (1) original et quatre (4) copies en mentionnant clairement sur les exemplaires « **ORIGINAL** » ou « **COPIE** » selon le cas.

Les offres doivent être remises au Secrétariat du Commissariat des Services Généraux de l'Office Burundais des Recettes, Immeuble VIRAGO COMPLEX, Quartier Industriel, Avenue de la Tanzanie, N°936a/A, B.P 3465 Bujumbura II, Tél : 22 282146 au plus tard le 02/09/2025 à **09h 30'**.

7. Garantie de soumission

Les offres seront accompagnées d'une garantie bancaire de soumission délivrée par une banque ou toute autre institution financière agréée dont le montant est fixé à **deux millions de francs burundais (2 000 000 BIF)**.

La garantie bancaire est libellée en Francs Burundais par une banque ou autre institution financière agréée, suivant le modèle en annexe du présent Dossier d'Appel d'Offres. Elle devra porter visiblement les adresses physiques et électroniques des institutions financières émettrices de ces garanties. Cette garantie restera valide jusqu'au 30^{ème} jours inclus, suivant l'expiration de la période de validité des offres.

Les chèques certifiés ne sont pas acceptés.

8. Validité des offres

Les offres restent valables pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date d'ouverture des offres.

9. Dépôt et Ouverture des Offres

Les offres sous enveloppes fermées et rédigées en langue française devront parvenir au Secrétariat du Commissariat des Services Généraux de l'Office Burundais des Recettes, Immeuble VIRAGO COMPLEX, Quartier Industriel, Avenue de la Tanzanie, N°936a/A, B.P 3465 Bujumbura II, au plus tard le 02/09/2025 à 09h 30'. Elles porteront obligatoirement la mention : **Dossier D'appel d'Offres Ouvert National N°**

DNCMP/M8/F/2025-2026 pour la fourniture du petit matériel informatique, A n'ouvrir qu'en séance publique du .../.../2025, à 10h 00'

L'ouverture des offres aura lieu le 02.09/2025 à 10h 00' dans l'une des salles de l'Immeuble VIRAGO COMPLEX, Quartier Industriel, Avenue de la Tanzanie, N°936a/A, B.P 3465 Bujumbura II. Conformément à l'article 22 alinéa 9 du Code des Marchés publics, un cadre de la Direction Nationale de Contrôle des Marchés publics assistera à la séance d'ouverture des offres. Il ne signera pas sur le procès-verbal d'ouverture des offres.

Les offres déposées après la date et l'heure indiquées ne seront pas considérées lors de l'ouverture.

10. Critères de qualification


Les exigences en matière de qualification seront la conformité aux critères administratifs et techniques du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) et l'offre financière la moins disante, pourvu qu'elle ne soit ni sous-estimé, ni surestimé.

11. Renseignements

Toute demande de renseignements doit parvenir à l'Autorité Contractante au plus tard dix (10) jours calendaires avant l'ouverture des offres.

Fait à Bujumbura, le 19/8/2025

**LE COMMISSAIRE DES SERVICES GENERAUX ET PERSONNE
RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS**


Cyrille NKANUYE

